



Hôtel de Ville
31, Avenue de la Libération
33680 LACANAU
Tél : 05 56 03 83 03

DESTINATAIRE

Monsieur SEGUY Cyril
32 rue des Morilles
33680 LACANAU

AR2026-0685

DP0332142600015	
Déposée le 12/01/2026 et complétée le 13/02/2026 et le 12/03/2026	
Par :	Monsieur SEGUY Cyril
Demeurant :	32 rue des Morilles 33680 LACANAU
Pour :	Construction de deux abris de jardins
Destination :	Habitation
Surface de plancher créée :	10 + 13 m²
Sur un terrain sis à :	32 rue des Morilles 33680 LACANAU
Cadastré :	CK-0517, CK-0526, CK-0525, CK-0534, CK-0545, CK-0543, CK-0554, CK-0541
Superficie :	888 m²

CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE

Délivré au nom de la commune par le Maire

Le Maire de la commune de **LACANAU** certifie qu'il ne s'est pas opposé à la **déclaration préalable** susvisée.

Ce certificat est délivré en application de l'article R 424-13 du Code de l'Urbanisme et transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application des articles L 424-6 et R 424-8 du Code de l'Urbanisme, ce certificat ne vous dispense pas des taxes et participations exigibles.

Par ailleurs, l'affichage de la déclaration préalable tacite doit être effectué dans les mêmes conditions que pour la déclaration préalable résultant d'une décision expresse selon les conditions énumérées à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme.

Le récépissé de dépôt remis et affiché en mairie le 12/01/2026.

Fait à **LACANAU**,
Le **13 MAI 2026**
Le Maire,



Monsieur Laurent PEYRONDET